



UNION SPORTIVE OLYMPIQUE ATHIS-MONS - TIR A L'ARC

N° AFFILIATION FFTA 0891168

Le club de TIR A L'ARC de l'U.S.O. ATHIS-MONS
Organise un concours sélectif au Championnat de France

CONCOURS SALLE 2 x 18 m TARGET Les 16 et 17 décembre 2023

Dans le respect des consignes de la FFTA et des règles sanitaires

Lieu : Gymnase CARPENTIER, Avenue de la Terrasse Prolongée, 91200 ATHIS-MONS
En face du Lycée Marcel Pagnol

Horaires : **Samedi 16 décembre :** 2 départs : 9h00 et 13h30
Samedi 16 décembre : à 17h : **Trophée des Mixtes** organisé par le CDTAE (voir sur leur site)
Dimanche 17 décembre : 2 départs : 9h00 et 14h00
Ouverture du greffe : 30 minutes avant chaque départ
Inspection du matériel : 15 minutes avant chaque départ
2 volées d'essai à chaque départ

Blasons : **Arcs classiques :** Benjamins et Minimes : blasons de 60 cm (pas de cible Poussins)
Autres catégories : - Arcs classiques de Cadet à Sénior 3 : blason de 40 cm ou trispots
(à mentionner sur la fiche d'inscription obligatoirement)
- Arcs nus : blason de 40 cm
- Arcs à poulies : trispots verticaux

Récompenses : Le dimanche 17 décembre vers 17h30
Seront récompensés les 3 premiers de chaque catégorie si au moins 3 archers dans la catégorie
La 1^{ère} équipe de 3 ou 4 tireurs (3 meilleurs scores) déposée à l'avance par le premier archer
(Classique hommes, classique femmes et arc à poulies hommes et arc à poulies femmes)
Les récompenses non retirées lors de la remise des prix restent la propriété du club.
⇒ **Les récompenses ne seront remises qu'aux archers présents**

Inscriptions : 10 € à l'ordre de U.S.O.A.M tir à l'arc
Adressé à : USO ATHIS-MONS Tir à l'arc
Mme Aurélie LERAY – 72 B rue des Plantes – 91200 ATHIS-MONS
Portable : 06 28 46 44 07
Portable club : 06 26 24 03 87 (seulement le jour du concours)
Les préinscriptions par mail à concours@archers-athis-mons.fr **sont à confirmer par courrier accompagnées du règlement à l'adresse ci-dessus dans les 3 jours qui suivent la préinscription.**
Si le concours est annulé, les chèques seront détruits.
⇒ **Fin des inscriptions : le mardi 12 décembre au soir.**

Informations : - Licence : présentation obligatoire d'un des justificatifs prévus par la FFTA
- Tenue conforme au règlement de la FFTA (blanche ou de club appréciée)
- Chaussures propres de sport obligatoires
- Le club se réserve le droit d'annuler un départ par manque d'inscrits

BUVETTE ET SANDWICHS SUR PLACE



Plus de gobelets jetables. Pensez à vous munir d'un gobelet. Sinon, gobelets réutilisables disponibles contre consigne de 1 €

Plan d'accès du Gymnase d'Athis-Mons

